

PROGRAMME DE FORMATION

Actualité sociale et jurisprudentielle

Objectifs de la formation

- Approfondir un thème clé de la gestion RH ayant un impact opérationnel quotidien
- Maîtriser les nouvelles obligations légales et réglementaires
- Adapter les pratiques RH en conformité avec les réformes récentes
- Anticiper les futures tendances de la législation sociale

Programme

En 2025, suivre les évolutions majeures en droit du travail et droit de la sécurité sociale, ainsi que les dernières décisions jurisprudentielles, sera essentiel pour une gestion optimisée des ressources humaines.

Afin de vous accompagner dans cette veille stratégique, nous vous proposons une formation sur trois demi-journées, tout au long de l'année, en visio. Ces rendez-vous réguliers offriront l'opportunité de se tenir informé au fil de l'année et d'échanger sur les sujets sociaux en fonction des actualités les plus récentes.

les dates : 4 avril 9h à 12h30 + 12 septembre 9h à 12h30 + 5 décembre 9h à 12h30

Lors de chaque session, outre le thème travaillé, il sera fait un point sur l'actualité légale, conventionnelle ou jurisprudentielle importante du mois.

Module 1 : Le choix du contrat de travail adapté et modalités de rupture

- Maîtriser les règles encadrant la formation du CDI
- Le CDI
- Recourir au CDD dans des cas restreints
- Les clauses obligatoires
- Les clauses facultatives
- Rupture du CDI
- Rupture du CDD

Module 2 : La rémunération

- La rémunération de base
- Les primes conventionnelles de branche
- Les taux de majoration dues au titre de sujétions particulières
- Les éléments variables de rémunération
- Obligations en matière de partage de la valeur (prime PPV, intéressement, participation)

Module 3 : Organiser et aménager le temps de travail

- Définition du temps de travail effectif
- Aménagement du temps du travail sur la semaine
- Aménagement du temps de travail sur une période supérieure à la semaine
- Conventions de forfait
- Temps partiel



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON
/ Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z - Activité enregistrée sous le n° 84 691 487
469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

Méthodes et supports

- Étude et analyse sur les sujets abordés
- Partage d'expertise sur les sujets abordés
- Support et / ou ressources pédagogique disponibles sur l'espace apprenant durant 20 jours après la formation
- Les méthodes pédagogiques sont adaptées au format distanciel. Pour cette formation, elle est séquencée en 3 sessions d'une demi-journée réparties sur 3 journées différentes dans l'année
- Formation à distance, une assistance technique est prévue pour pallier aux problèmes de connexion

Public

Directeur.ice, responsable et assistant.e ressources humaines, et toute personne ayant des missions en rapport avec la gestion des ressources humaines en OGD

Prérequis

Pas de pré-requis

Matériel nécessaire :

Formation à distance, une assistance technique est prévue pour pallier aux problèmes de connexion. En fonction de l'outil de classe virtuelle (zoom, google meet, teams, ...) et selon le paramétrage de votre ordinateur, il est possible de devoir installer le widget associé à cet outil avant la 1ere connexion à la classe virtuelle pour pouvoir y participer. Il est donc conseiller de vous connecter 15 mn avant l'heure de début de formation.

De plus, pour garantir une session à distance de qualité, il est également indispensable de vous connecter à la formation depuis un ordinateur disposant d'une bonne connexion Internet et équipé d'une Webcam et d'un micro et de vous isoler dans un bureau (le casque ou les écouteurs permettent un confort d'écoute optimum).

Informations complémentaires

Cette formation est dispensée par Arnaud CERUTTI ou Marine VAQUETTE, avocats spécialisés en droit du travail (expertise dans l'accompagnement des employeurs ayant recours aux accords d'entreprise, connaissances approfondies de la Convention collective nationale des organismes de tourisme).

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés (quizz)
- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé le lendemain de la fin de la formation

Indicateurs de résultat (Post-Evaluation)

Durée

3.00 jour(s)
10:00 heures



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON / Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z - Activité enregistrée sous le n° 84 691 487 469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat